

Le totalitarisme des neurosciences

Dans son texte « D'une réforme dans son trou » [\[1\]](#), Lacan s'interroge sur les effets des neurosciences sur la psychiatrie. Il anticipe que la psychiatrie ne pourra pas faire autrement que d'être aspirée par le tourbillon de « l'émotion scientifique ». Il précise que, pourtant, « nulle formation n'est plus impropre que celle du neurologue à préparer à la saisie du fait psychiatrique » [\[2\]](#). Lacan y prévoyait les enjeux actuels : la psychiatrie ne parviendra pas à s'affranchir du discours « neuro » qui se pare des habits de la science pour faire miroiter un développement des capacités humaines aussi exponentielles que ses synapses.

S'adressant aux médecins, Lacan les met en garde : « la pratique de la médecine n'est jamais allée sans un grand accompagnement de doctrines. Que pendant un temps assez court, au XIX^e siècle, les doctrines se soient réclamées de la science, ne les a pas rendues plus scientifiques pour autant » [\[3\]](#). C'est ce à quoi nous avons affaire aujourd'hui, dans la clinique des souffrances psychiques : un usage abusif, et faussement scientifique, des neurosciences, devenu nouveau discours du maître.

Cette thèse neuro, comme le montre Hervé Castanet dans son livre *Neurologie versus psychanalyse* [\[4\]](#), est un organicisme, qui prétend que la cause de nos souffrances serait logée, non plus dans une histoire – singulière et complexe, dont le sujet a besoin de parler –, mais dans son organisme, particulièrement dans un cerveau – défaillant – qu'il convient

de réparer, d'améliorer, de ré-éduquer. Les injonctions thérapeutiques qui en découlent sont effarantes : plus besoin d'écouter les enfants, il suffit de leur faire passer des tests, pour établir des diagnostics correspondant à une compensation.

En psychiatrie, les budgets sont alloués à la « réhabilitation psychosociale » qui souscrit à la causalité neuro, et propose des soins de remédiation cognitive, d'éducation thérapeutique et d'entraînement aux habiletés sociales. Ces programmes, dans lesquels l'autodétermination est priorisée, sont tous précédés d'un bilan neuropsychologique. Cette thèse neuro, appliquée à la clinique des souffrances psychiques, a des répercussions concrètes : le thérapeute y est appelé à servir le discours du maître et à devenir conseiller, coach ou assistant prétendument « spécialisé » dans la rééducation de ce qui s'appelle désormais *trouble, déficit*.

Le patient n'est plus considéré comme un sujet disposant d'un savoir insu sur ce dont il souffre, et qu'il convient de laisser parler. Il est bâillonné par des explications « pseudos scientifiques » sur sa maladie, fondées sur un déterminisme écrasant.

Dans « La Troisième », Lacan indique que l'avenir de la psychanalyse dépend de la place que les psychanalystes accorderont au concept de réel. À condition de ne pas céder sur ceci que « le symptôme est ce que beaucoup de personnes ont de plus réel » ^[5], et que le symptôme est ce qui empêchera toujours que les choses aillent au pas de tout le monde ^[6], la psychanalyse a alors de bonnes chances « de croître et de se multiplier » ^[7].

Il y a toujours quelque chose qui cloche, qui rate, et qui fait que l'être humain ne se laissera jamais réduire à un organe. De ce réel, personne n'en viendra à bout, pas plus les neurosciences que les doctrines qui les ont précédées. Soyons

avertis des « conséquences irrespirables [du discours de la science] pour ce qu'on appelle l'humanité » ^[8].

Solenne Albert

^[1] Lacan J., « D'une réforme dans son trou », *La Cause du désir*, n°98, mars 2018, p. 9-13. Consultable à <https://www.cairn.info/revue-la-cause-du-desir-2018-1-page-14.htm>

^[2] *Ibid.*, p. 11.

^[3] Lacan J., « La place de la psychanalyse dans la médecine », *Le Bloc-Notes de la psychanalyse*, n°7, 1987, p. 9-40. Conférence et débat du Collège de médecine à La Salpêtrière, 16 février 1966, accessible sur internet.

^[4] Castanet H., *Neurologie versus psychanalyse*, Paris, Navarin, 2022.

^[5] Lacan J., « Conférences et entretiens dans des universités nord-américaines », *Scilicet*, n°6/7, 1975, p. 41.

^[6] Cf. Lacan J., « La Troisième », *La Cause freudienne*, n°79, octobre 2011, p. 17. Consultable à <https://www.cairn.info/revue-la-cause-freudienne-2011-3-page-11.htm>

^[7] *Ibid.*, p. 18.

^[8] Lacan J., « Le jouir de l'être parlant s'articule », *La Cause du désir*, n°101, mars 2019, p. 13. Consultable à <https://www.cairn.info/revue-la-cause-du-desir-2019-1-page-11.htm>